

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

#### Décret du 27 avril 2017 portant classement d'un site

NOR : *DEVL1613933D*

Par décret en date du 27 avril 2017, est classé parmi les sites du département des Bouches-du-Rhône l'ensemble formé par le massif de l'Arbois sur le territoire des communes d'Aix-en-Provence, Cabriès, Les Pennes-Mirabeau, Rognac, Velaux, Ventabren et Vitrolles (1).

---

(1) Le présent décret, la carte et les plans annexés pourront être consultés à la préfecture des Bouches-du-Rhône (boulevard Paul-Peytral, Marseille), ainsi que, chacune pour ce qui la concerne, aux mairies de Aix-en-Provence (place de l'Hôtel-de-Ville), Cabriès (place Ange-Estève), Les Pennes-Mirabeau (223, avenue François-Mitterrand), Rognac (21, avenue Charles-de-Gaulle), Velaux (997, avenue Jean-Moulin), Ventabren (17, Grand rue), Vitrolles (place de Provence).



### Site classé de l'Arbois

#### Ma sélection

Sites classés ou inscrits-  
Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

- Classé
- Inscrit

En date du : 2017-10-12  
Propriétaire : DRAC  
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

#### Données de référence

Parcelles cadastrales

Propriétaire : IGN

Cartes IGN

Propriétaire : IGN

Ortho-imagerie

Propriétaire : IGN

